



**Inspection de l'Éducation Nationale  
Circonscription de  
Rémire- Montjoly Matoury 2**

Rémire-Montjoly, le 31 Août 2023

**IEN : Luciana BOICEL**  
Tél : 05.94 27 19 90  
Mèl : [ce.9730495a@ac-guyane.fr](mailto:ce.9730495a@ac-guyane.fr)

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale

**Place Léopold Héder  
97306 Cayenne Cédex**

À

Mesdames les directrices, et Messieurs les Directeurs,  
Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants,  
Mesdames et Messieurs les membres du RASED  
de la circonscription de Rémire-Montjoly Matoury

### NOTE DE RENTRÉE 2023-2024

C'est avec beaucoup de plaisir et de détermination que je poursuis mes fonctions d'IEN pour cette deuxième année consécutive, dans la circonscription RMM2.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour la qualité du travail accompli ainsi que l'engagement au service de la réussite des élèves tout au long de l'année passée.

L'année scolaire 2023-2024 verra se poursuivre et se déployer mon engagement en faveur de l'éducation et de la réussite de nos élèves.

Je souhaite réaffirmer les valeurs et repères qui sous-tendent mon action. En effet, je saurai apporter mon soutien et ma confiance dans les actions des professeurs et des personnels des écoles. Les relations avec les familles feront l'objet d'une attention toute particulière et l'alliance avec les collectivités, le partenariat avec les associations, seront poursuivis et développés chaque fois que possible, tant l'ampleur des enjeux éducatifs nécessite des réponses plurielles et complémentaires.

Cette rentrée scolaire se fera dans un contexte particulier lié à des changements notamment avec un nouveau ministre Monsieur Gabriel Attal qui a pris des mesures pour construire « une école qui instruit, émancipe et les protège ».

L'équipe de circonscription aussi change et se voit enrichie, de deux nouvelles conseillères pédagogiques :

- **Madame RINGUET Déborah**, enseignante et formatrice spécialisée en EPS qui succède à monsieur Florent PORDIE sur la mission de **CPC EPS**. Ce dernier occupe le poste d'IEN IEF.
- **Madame NOZAR Smith** aussi formatrice au pôle inclusif, déjà connue sur la circonscription et qui revient en tant que **CPC NE**. Elle succède à monsieur Médéric PEPIN qui occupe le poste d'IEN sur le Maroni.

Je leur souhaite la bienvenue au sein de l'équipe de Circonscription RMM2.

Je salue tout particulièrement celles et ceux qui rejoignent les équipes ; les directrices, le directeur, les enseignants nouvellement nommés, les professeurs des écoles stagiaires, le personnel contractuel ainsi que les AESH.

Ayez l'assurance que l'équipe de circonscription sera à vos côtés pour vous accompagner au quotidien dans votre parcours : ICARE Chantal CPC généraliste, **RINGUET Déborah** CPC EPS et **NOZAR Smith** CPC NE se joint à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée et une excellente année scolaire 2023-2024 dans un climat serein, propice à la réussite, au bien-être et à l'épanouissement de tous les élèves et de chacun d'entre vous dans l'exercice de ses missions.

Luciana BOICEL  
Inspectrice de l'Éducation Nationale

## 1. MODALITES DE COMMUNICATION

La messagerie académique doit être le seul outil de communication électronique utilisé dans le cadre des échanges entre les enseignants et la circonscription ainsi que pour les échanges entre enseignants avec les parents d'élèves.

Il en va de la sécurité de nos systèmes informatiques et de la préservation des données confidentielles que nous traitons au quotidien.

La fonction de transfert automatique de la messagerie académique vers une boîte personnelle est à éviter. Cette fonction disparaîtra prochainement car elle ne permet pas d'assurer la confidentialité des données.

Toutes les informations utiles sur le fonctionnement de la messagerie et son paramétrage, sont à adresser à la DSI : N'hésitez pas à contacter [dsi@ac-guyane.fr](mailto:dsi@ac-guyane.fr) en cas de difficulté.

Les messages adressés à la circonscription par un autre biais que la messagerie académique ne seront plus traités.

Pour communiquer avec la circonscription (y compris avec l'IEEN) privilégier le courriel du secrétariat

[ce.9730495a@ac-guyane.fr](mailto:ce.9730495a@ac-guyane.fr) cela permettra un traitement plus rapide de vos demandes.

## 2. LES AXES DE TRAVAIL EN 2023-2024

### ➤ Adapter l'acquisition des premiers mois de l'année scolaire afin de consolider les apprentissages

Il est donc indispensable, sans perdre de vue les objectifs d'acquisition, d'adapter les parcours d'apprentissage à la situation objective des élèves. Les évaluations nationales de début CP, mi-CP, CE1 et CM1 constituent des points de repère pour mieux identifier les forces et les fragilités des élèves. Dans les autres niveaux, [des outils de positionnement](#) sont mis à disposition des professeurs afin de les aider à mieux cerner les besoins de leurs élèves.

### ➤ Donner la priorité à la lecture

Les résultats des évaluations ont montré l'urgence collective de la lecture : il s'agit d'un enjeu essentiel d'apprentissage, d'enrichissement du vocabulaire, de maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe, de construction de soi, de réflexion, de développement de son imaginaire, d'épanouissement individuel et, in fine, d'égalité des chances. Or, plus de 50% des élèves entrent en 6e sans savoir lire de manière fluide à l'oral. Il nous appartient collectivement de redonner le goût de la lecture : par la lecture d'histoires quotidiennes en maternelle, et l'encouragement de la lecture par les parents à la maison (prêts de livres); par la pratique quotidienne de la lecture orale ou silencieuse systématique en classe à l'école élémentaire, notamment avec le quart d'heure lecture qui doit être instauré ou développé partout où cela est possible. Le programme d'enseignement à l'école maternelle vise également à permettre l'enrichissement du lexique, la première structuration de la syntaxe et, par conséquent, de la réflexion qui lui est associée.

Afin de préparer l'entrée au collège, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a tenu à ce que la pratique quotidienne de l'écriture soit une priorité : aujourd'hui moins pratiquée, elle devra désormais l'être au minimum deux heures par jour. La promotion de toutes les formes d'écriture sera ainsi faite dans les classes : la rédaction, les carnets d'écrivains, les comptes-rendus en sciences mais également la copie.

### ➤ Renforcer l'activité physique

Être en bonne santé et à l'aise dans son corps aide à mieux apprendre, à développer sa confiance en soi et à développer le goût de la pratique sportive. C'est le sens du dispositif « **30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école** ». Cette mesure s'inscrit dans le cadre du [programme Génération 2024](#).

Quel meilleur endroit que l'école pour transmettre les bonnes habitudes actives à tous les enfants ?

Il convient de noter que, ces 30 minutes quotidiennes d'activité physique ne se substituent pas aux 3 heures d'EPS obligatoires par semaine, celles-ci permettent de transmettre des apprentissages spécifiques, indispensables à l'épanouissement des élèves et à la réussite scolaire.

### ➤ Développer les compétences numériques de tous les élèves

Les récents plans d'équipement numérique mis en œuvre à l'échelle nationale : « label école numérique 2020 » et le « socle numérique des écoles élémentaires » ont permis une amélioration considérable des équipements des écoles de la circonscription, cependant, des efforts sont encore nécessaires. Il est indispensable de pouvoir former les élèves à l'utilisation responsable de ces outils, à la notion d'identité numérique, et de les éduquer aux médias et à l'information. Le monde numérique qui nous entoure, nous oblige à cette éducation pour permettre à nos élèves de devenir des citoyens responsables.

➤ **Renouvellement du plan de formation en constellations :**

Le déploiement de la formation en constellations en mathématiques pour les enseignants de CE2 et en français pour les grandes sections, se poursuit cette année avec une particularité académique. Ce plan de formation national a vocation à être proposé à chaque enseignant au cours des prochaines années. Les formations en petits groupes de 8 à 10 personnes seront assurées par les conseillers pédagogiques de circonscription, des PEMF et des PE ressources. Pour les enseignants non concernés par les constellations cette année, **le plan de formation fera l'objet d'une note spécifique.**

### 3. ORGANIGRAMME DE L'EQUIPE DE CIRCONSCRIPTION

La composition de l'équipe de circonscription et du pôle ressources de circonscription subit quelques modifications cette année. Leurs compétences nous seront d'une aide précieuse.

<b>IEN CCPD RMM</b>		Luciana BOICEL	☎ : 0594 27 21 99 <a href="mailto:ce.9730495a@ac-guyane.fr">ce.9730495a@ac-guyane.fr</a>
<b>Secrétaire de circonscription (dans la cadre de la mutualisation des moyens)</b>		Anna MOTLAI	☎ : 0594 27 19 90 <a href="mailto:ce.9730495a@ac-guyane.fr">ce.9730495a@ac-guyane.fr</a>
<b>Conseillères pédagogiques de Circonscription</b>	<b>CPC Généraliste</b>	Chantal ICARE	☎ : 0594 27 21 42 <a href="mailto:chantal.icare@ac-guyane.fr">chantal.icare@ac-guyane.fr</a>
	<b>CPC EPS assistant de prévention</b>	Déborah RINGUET	☎ : 0594 27 21 42 <a href="mailto:deborah.ringuet@ac-guyane.fr">deborah.ringuet@ac-guyane.fr</a>
	<b>CPC Numérique Éducatif</b>	Smith NOZAR	☎ : 0594 27 21 18 <a href="mailto:smith.nozar@ac-guyane.fr">smith.nozar@ac-guyane.fr</a>